

Montréal, le 11 juillet 2017

OBJET Votre demande d'accès datée du 6 juillet 2017
N/d : 800-02-64

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès aux documents reçue le 6 juillet 2017 par laquelle vous demandez l'accès aux documents suivants :

1. « Plan de gestion en ressources informationnelles (PGRI) »;
2. « Planification triennale des projets et activités en ressources informationnelles (PTPARI) »;
3. « Programmation annuelle des ressources informationnelles (PARI) »;
4. « Bilan annuel des réalisations en ressources informationnelles (BARRI) »;
5. « État de santé des projets (ESP) et/ou bilan des projets »;
6. « Étude d'opportunité afin d'évaluer les possibilités qu'offrent les logiciels libres pour tous les remplacements, acquisitions, renouvellements ou mises à niveau de logiciels ».

À cet égard, il s'avère que l'ensemble des documents auxquels vous demandez l'accès ne sont pas détenus par notre organisme. Il importe de préciser que les ressources informationnelles du Commissaire à la lutte contre la corruption sont assurées par le Ministère de la Sécurité publique. Par conséquent, nous vous invitons à formuler, conformément à l'article 48 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1) (ci-après « Loi sur l'accès »), votre demande d'accès aux documents à monsieur Gaston Brumatti, responsable de l'accès aux documents pour le Ministère de la Sécurité publique aux coordonnées suivantes :

Direction générale des affaires ministérielles
Ministère de la Sécurité publique
2525, boulevard Laurier, 5^e étage
Tour des Laurentides
Québec (Québec) G1V 2L2
Téléphone : 418 646-6777 poste 11008
Télécopieur : 418 643-0275
acces-info@msp.gouv.qc.ca

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note relative à l'exercice de ce recours.

Veillez recevoir, Monsieur, nos salutations distinguées.

Marie-Claude Laberge, avocate
Responsable de l'accès aux documents
p. j.